

Le Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien est un diplôme d'état qui atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités physiques et sportives et des activités socioculturelles.

Il est le premier niveau de qualification professionnelle dans les filières préparant aux métiers relevant des secteurs de la jeunesse et des sports.

Conditions d'admission :

- Niveau de scolarisation de 3^{ème}, CAP, BEP, ou une formation en relation avec les métiers de l'animation (BAFA ou BAFA en cours souhaité)
- Qualités personnelles d'organisation, de compréhension, d'adaptabilité, capacités relationnelles
- Expérience souhaitée en animation socioculturelle / ou vie de groupe ou vie associative / ou en fonction d'accueil, d'orientation, d'information
- Être titulaire du certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Public :

- L'inscription est possible dès l'âge de 16 ans, mais le diplôme ne peut être délivré qu'à 18 ans
- Personne désirant se professionnaliser dans les métiers de l'animation
- Stagiaire de la formation professionnelle, contrat de professionnalisation

Durée de la formation :

Formation en alternance entreprise / centre de formation pendant 12 mois.

Certification :

Validations intermédiaires :

- Activités jeux de société et de plein air
- Activités jeux sportifs collectifs
- Activités théâtrales
- Activités manuelles

Validations finales :

- Epreuve1 : mise en situation professionnelle (supports techniques)
- Epreuve2 : entretien de synthèse portant sur le parcours de formation, le projet professionnel, et un dossier constitué par le candidat

Les missions Assistant Animateur Technicien :

Les animateurs BAPAAT sont amenés à travailler dans des structures du type Centre Social, MJC, Municipalité (Service Enfance Jeunesse, éducation...), Maison Pour Tous, Association, Club sportif...

Les emplois sont essentiellement repérés dans le secteur associatif et municipal :

- Accès à la catégorie C de la fonction publique territoriale
- Accès au concours d'adjoint d'animation, d'opérateur des activités physiques et sportives de la fonction publique territoriale
- Accès à des postes d'encadrement d'activités de loisirs pour le jeune et l'enfant, d'animateur en accueil de loisirs, animation périscolaires, animations sportives, mercredis de Lyon...

Objectifs :

- Accueillir, informer des publics diversifiés, aider et participer, au sein d'une équipe, à leur prise en charge.
- Contribuer, au plan matériel et relationnel, à l'organisation et à la gestion de groupes au quotidien ou pour des temps libres.
- Intervenir en situation d'autonomie, préparer avec et sous la responsabilité d'un cadre d'un niveau supérieur de qualification, et exercer sous la responsabilité du directeur de l'établissement où il assure ses fonctions.
- Animer la pratique d'activités, en initiant ou en accompagnant, soit comme assistant, soit en situation d'autonomie limitée et contrôlée par un représentant institutionnel.

ESSE Lyon :

Le sémaphore
20 rue de la Claire CP320
69337 Lyon Cedex 09
Tél : 04.78.83.40.88
contact@esse.fr

ESSE Valence :

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence
Tél : 04.75.86.30.55
valence@esse.fr

Programme de la formation :

FORMATION THEORIQUE : 700 heures théoriques au centre de formation au rythme de 3 journées hebdomadaires (lundi, mardi et jeudi) hors vacances scolaires

Une étape préalable à la formation – le positionnement – permet d'évaluer les besoins de formation et de contractualiser le parcours individuel de formation.

- **Module 1** : Comprendre son environnement - 105h (15 jours)
- **Module 2** : Pratique d'une activité - 175h (25 jours)
- **Module 3** : Techniques d'activité – 280h (40 jours)
- **Module 4** : Communication Organisation Administration – 70h (10 jours)
- **Module 5** : Accompagnement individualisé – 70h (10 jours)

FORMATION PRATIQUE : 800 heures pratiques sous la responsabilité d'un tuteur professionnel. Le lieu d'alternance doit être en adéquation avec les compétences visées par la formation. Un suivi régulier de l'alternance est assuré par l'équipe pédagogique.

Outils pédagogiques :

- Accroître les compétences professionnelles en animation
- Développer les connaissances et techniques nécessaires à l'animation
- Consolider les capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire et avec un réseau de partenaires locaux
- Renforcer les capacités relationnelles, de communication, d'expression écrite et orale
- Mieux comprendre les enjeux sociaux, culturels, politiques de l'animation et approfondir les connaissances théoriques pouvant éclairer les situations rencontrées
- Favoriser l'élaboration de la posture professionnelle d'animateur et d'une éthique citoyenne.

Comment s'inscrire ?

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.esse.fr ou à retirer lors des réunions d'information collective. Ce dossier est à retourner complet au Service Admission à l'ESSSE Lyon.

Les + ESSSE :

- Un Centre de Ressources Documentaires
- Deux colloques sur l'Education Populaire
- Formation de tuteurs

Les + de la formation :

- Nombreux débouchés

- Programme d'allègement possible

Infos sélection

- **Réunions d'information collective**

N'hésitez pas à venir à nos réunions d'information collective, programmées chaque mois (voir calendrier)

- **Epreuve écrite**

Une 1^{ère} partie portant sur des capacités d'expression écrite, de compréhension et de raisonnement, une 2^{ème} partie portant sur le métier d'animateur socioculturel

Les atouts d'un Animateur :

- Pédagogue
- A l'écoute
- Créatif

ESSSE Lyon :
Le sémaphore
20 rue de la Claire CP320
69337 Lyon Cedex 09
Tél : 04.78.83.40.88
contact@esse.fr

ESSSE Valence :
103 avenue Maurice Faure
26000 Valence
Tél : 04.75.86.30.55
valence@esse.fr